

Commune de
PERROY

Communication municipale

La ferme du Château de Perroy n'est pas en danger

Chères Perrolannes, chers Perrolans,

À la suite de l'envoi d'un tout-ménage/pétition concernant l'affectation de la ferme du Château de Perroy, la Municipalité souhaite vous rassurer sur les intentions du Plan d'affectation communal (PACom).

Comme vous, la Municipalité est très attachée aux attraits agrairiens de son village qui agrémentent le quotidien de tous.

Les jours de la ferme du Château de Perroy ne sont pas comptés et le PACom ne menace en rien son activité.

Il n'est donc aucunement question de transformer la ferme en immeuble de logements, celle-ci est par ailleurs protégée par la Loi sur le Droit Foncier et Rural (LDFR). Le PACom n'a pas d'incidence sur cette protection. De plus, le Château et ses dépendances sont répertoriés à l'inventaire des monuments et sites du canton de Vaud.

Le Bourg de Perroy figure, en outre, à l'inventaire des sites construits d'importance nationale qui est protégé par le périmètre ISOS, ce qui accroît encore la protection de l'ensemble construit.

L'enquête publique du PACom est ouverte du 26 janvier au 26 février 2024.

La Municipalité vous invite à venir consulter le dossier du PACom ou à prendre rendez-vous si vous avez des questions.

En attendant, la Municipalité vous adresse ses cordiales salutations.

Retrouvez toutes les informations utiles de votre commune sur www.perroy.ch ou CommuneApp

